

Quoi de neuf à Uzein ?

Mars / Avril 2026



Le mot du maire

Ces deux prochains mois verront la nature de nouveau verdier et colorer notre environnement, elle ne change pas et revient de manière annuelle à quelques jours près au gré du changement et des périodes climatiques ! L'équipe des élus du conseil municipal sera renouvelée elle aussi, avec son cycle de 6 ans, vraisemblablement 7 ans pour la prochaine mandature afin d'éviter, la collision entre les municipales et les présidentielles prévues en 2032. Le bilan de la mandature 2020-2026 a été présenté en réunion publique. Sur demande en mairie, vous pourrez obtenir un résumé des échanges des informations essentielles du mandat.

Je tiens à remercier les administrés pour l'accueil que vous avez réservé à mes colistier(e)s lors du porte-à-porte le samedi 28 février. Nous avons pris acte de vos doléances. Pour les absents de la journée du samedi 28 février, n'hésitez pas à lire notre brochure de campagne et revenir vers un(e) futur(e) élu(e) la nouvelle équipe pour d'éventuelles remarques judicieuses.

Nous vous attendons au bureau de vote le dimanche 15 mars entre 8 h et 18h. Si vous êtes absents, n'hésitez pas à faire une procuration (renseignement auprès de la mairie pour les solutions papier ou numérique).

Il n'y aura que la liste du maire sortant « Bien Vivre à Uzein ». Quand bien même l'élection est jouée, il est important d'aller voter ou de faire une procuration. C'est un devoir citoyen dans notre pays qui est encore une démocratie. De plus, cela donnera confiance à cette équipe dynamique et engagée pour vous.

La vie à Uzein, le respect des personnes et des lieux publics, le bien vivre ensemble et le bien-être, est l'affaire de tous les Uzinois.

Outre les élus et le personnel communal, je tiens à remercier les administrés qui sont intervenus le matin de la tempête Nils, pour rendre accessibles les routes dans le village. J'en profite pour vous demander de ramasser dans votre environnement proche de votre habitation les emballages qui ont volé eux aussi. Une dernière requête, j'ai pu constater que le contenu des bacs jaunes ne respecte pas toujours les consignes de tri ! Dans le bac jaune, uniquement les emballages libres, non insérés dans des petits sacs fermés !!



Bonne lecture, Eric CASTET.



Apple Store



Google Store



Retrouvez toutes les infos
sur www.uzein.fr



et sur
Commune d'Uzein

Votre Mairie est ouverte:

de 8h30 à 12h00 tous les matins
de 13h00 à 18h30 le jeudi après-midi
M. le Maire reçoit sur rendez-vous.



2 Place de la Mairie
64230 UZEIN



05 59 33 19 84



mairie@uzein.fr



INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Points votés lors de la réunion du Conseil Municipal du 02 Décembre 2025:

- Attribution de subventions aux associations pour l'année 2025 ;
- Demande de subvention exceptionnelle : comité des fêtes d'Uzein ;
- Frais de mission : mandats spéciaux dans le cadre du Congrès des Maires ;
- Décision modificative n° 3 du Budget Principal ;
- Rénovation énergétique de la salle polyvalente : signature de la convention cadre de délégation et de transfert de maîtrise d'ouvrage ;
- Syndicat des Eaux Luy Gabas Lées : rapports annuels 2024 ;
- Mise à jour du tableau des effectifs ;
- Avis sur le plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs (PPGDID) 2026-2031 ;
- Règlement de service et police d'abonnement de la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées pour la fourniture d'énergie à partir d'un réseau de chaleur sur la commune d'UZEIN ;
- Admission des titres en non-valeur : créance irrécouvrable ;
- Admission des titres en non-valeur : créance éteinte.

Points votés lors de la réunion du Conseil Municipal du 13 Janvier 2026:

- Motion de soutien à la résolution du 107ème Congrès de l'Association des Maires de France : « pour la liberté locale et les moyens d'agir des communes » ;
- Organisation d'une vente de bois ;
- Demande de subvention exceptionnelle : Association Arts Muse et Vous ;
- Décision modificative n° 1 du Budget Annexe Lotissement Communal 2025 ;
- Création d'un poste de coordinateur/responsable du Service Enfance/Jeunesse à temps complet dans la filière administrative, accessible au cadre d'emploi de rédacteur territorial.

Conformément à la réglementation, retrouvez tous les procès-verbaux et délibérations sur le site internet de la mairie, ainsi que sur l'application "Ma Ville Facile" !



INFORMATIONS DIVERSES

À NOTER SUR VOS AGENDAS !

Les événements « festifs » de ce début de printemps

Dimanche 8 mars 2026:

Loto du comité des fêtes à 15h30 : ouverture des portes 13h30 (affiche)

Du lundi 9 au jeudi 12 mars 2026:

Exposition « L'école d'autrefois » à la bibliothèque d'Uzein

Samedi 14 mars 2026:

Théâtre et repas organisé par la section Patrimoine et Histoire Locale (affiche)

Samedi 21 mars 2026:

Finales du tournoi de pala dans la salle polyvalente

Samedi 28 mars 2026:

Match de volley-ball PréNationale contre St Jean d'ILLIAC

Dimanche 29 mars 2026:

Troisième tournoi d'échecs organisé par l'OCCE (école) dans la salle polyvalente

Vendredi 10, Samedi 11 et Dimanche 12 avril 2026:

Week-end SALSAS Enfants MALADES

Samedi 25 avril 2026:

Moules/frites organisé par Cantar per Cantar

Vendredi 1^{er} mai 2026:

Tournoi des catégories jeunes au stade (E.S Ayguelongue)

Plate forme communale de broyage

Les créneaux pour déposer vos branches sont les jeudis 5 et 19 mars, 2 et 16 avril, les samedis 14 et 28 mars, 11 et 25 avril entre 10 h et 12h. La plate-forme se trouve au bout de la rue Jacques LARREILLE au niveau de la barrière de la digue. Les branches d'arbres (1 à 10 cm de diamètre) non résineux, sans feuilles ni autres déchets (terres, pelouse ...) peuvent être amenées par les administrés **après s'être inscrits en mairie**. Les branches seront broyées sur place par le personnel technique et si le stock le permet, les déposateurs de branches pourront prendre du broyat pour du paillage. Les autres dates dans le prochain bulletin municipal.

Nous comptons sur votre collaboration et votre civisme pour respecter toutes ces règles afin que ce service, mis en place par les élus, continue à être cité comme exemple dans notre agglomération.

Bien vivre ensemble aumilieu de cette Nature

* En réalité, l'article 103-2 du Règlement Sanitaire Départemental prévoit que « les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, en particulier tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, etc. ne peuvent être effectués qu'après avoir pris toutes les mesures utiles pour préserver le repos et la tranquillité du voisinage. Si malgré ces mesures, tout risque ne peut être écarté, ces travaux ne pourront être exécutés que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 ;
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h ».

L'infraction à ces dispositions constitue une contravention de 3^{ème} classe pouvant atteindre 450 €.

* Il est aussi temps d'installer des pièges pour les frelons asiatiques et de limiter tout récipient extérieur contenant de l'eau pour la prolifération des moustiques tigres.

* URBANISME : Désormais, une DAACT (déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux) sera systématiquement « refusée » si, entre autres, les clôtures ne sont pas crépies des deux côtés d'autant que cela est signalé dans les arrêtés ! Pour les oublis « mairie », je compte sur votre civisme ...

Bibliothèque municipale Exposition "l'école d'Autrefois"

Du lundi 9 au jeudi 12 mars 2026

Les bénévoles organisent une exposition gratuite pour petits et grands sur le thème "L'école d'Autrefois". Votre bibliothèque était dans les années 1950-1960 la classe des petits ... Nous retournerons dans le quotidien d'un écolier avant 1970.

EXPOSITION L'ÉCOLE D'AUTREFOIS

SOUVENIRS / ATELIERS D'ÉCRITURE / ANIMATIONS



BIBLIOTHÈQUE D'UZEIN

DU LUNDI 9 AU JEUDI 12 MARS

Exposition ouverte de 15h à 18h30

COLLATION LE MERCREDI

LOTO UZEIN

DIM 8 MARS A 15H30

**+ DE 2000€
DE LOTS**

forfaits de ski / places finale champions
cup / panier garni / air fryer / machine
à bière / stage de pilotage / tablette
tactile ...

BUVETTE ET CRÊPES SUR PLACE
Organisé par le comité des fêtes

3 40 3 1 8 28 15
6 40 3 45
9 3
8 15 3
6 4 7

Club de l'âge d'Or

Il a tenu son A G le 23/01 en présence de 96 adhérents. Les rapports moral (Armand) et financier (Lucien) ont été présentés et adoptés à l'unanimité.

L'année 2025 s'est terminée en apothéose avec le repas de Noël à Momas fort apprécié par cent convives, préparé et servi par le bon accueil de Boeil Bezing et l'excellente animation musicale de Serge Lavignette.

Le compte de résultat fait apparaître un léger excédent. 1/3 des membres sortants du CA a été renouvelé. Sont ainsi reconduits Baradat Yvette, Descamps Marie, Joanchicoy Michèle, Lauga Yvette, Noir Renée et Seigneur Christian et élus en remplacement de places vacantes : Barnetche Francis, Chevalier Marie, Labourdette Cathy, Taillefer Muriel et Villacampa Christine.

L'élection du bureau : Lucien Tircazes Président, Armand Joanchicoy Vice Président, Villacampa Christine Trésorière, Chevalier Marie, secrétaire, Labourdette Cathy et Taillefer Muriel.

Merci à Yvette Baradat, Marie Descamps et Yvette Lauga qui ont œuvré longtemps au sein du bureau.

Des nouvelles activités telles que pétanque, après-midi à thèmes divers sont à l'étude.

Le club a organisé le 2ème tournoi de belote inter-Clubs avec succès avec 32 équipes participantes dont 9 du club. Ce tournoi s'est terminé autour d'un civet de chevreuil fort apprécié.

Le voyage annuel aura lieu cette année dans le Finistère du 30/08 au 5/09.

Il reste quelques places, les personnes intéressées doivent contacter Armand avant le 09/03 au 06 19 08 93 78 (coût de séjour tout compris 850€).



Association des donneurs de sang de Lescar

La prochaine collecte de don de Sang aura lieu à Lescar Villa des 7 Moulins le mercredi 22 avril de 15h30 à 19h00. Pour venir, s'inscrire sur dondesang.efs.santé.fr. Une collation est offerte à l'issue du don. Il faut avoir 18 ans et peser au moins 50 kgs. Pièce d'identité si premier don.

Venez nombreux car les besoins de sang sont toujours pressants. Merci de votre geste de solidarité.

Section Patrimoine et Histoire Locale Soirée Théâtre et repas

Synopsis de la pièce : Bruno et Laurence, un couple sans histoire, découvrent un soir de l'argent dans leur salon. Tous les jours, des billets de banque apparaissent, de plus en plus nombreux, comme s'il en pleuvait... D'où vient cet argent ? Qu'ont-ils fait pour le mériter ? Cette richesse soudaine est-elle une chance ou une malédiction ? Une comédie désopilante sur l'argent qui rend fou.

Après la pièce de théâtre, vous pourrez déguster le repas concocté par l'équipe du moulin St germain, sans oublier la projection du match France - Angleterre à partir de 21h00

Uzein 64230

SOIREE THEATRE

14 MARS 2026

Organisée par la section Patrimoine et Histoire Locale
Le moulin Saint Germain

Salle polyvalente

18H30 Ouverture

19h00 Pièce de théâtre (entrée à 12.00€)
« Comme s'il en pleuvait »
Jouée par la compagnie VICE VERSA

20h30 Repas (10.00€)

- Manchons de canards confits / haricots blancs
- Fromage
- Croustade aux pommes
- Café
- Vin compris

Inscriptions auprès de LE FICHANT Yannick (0765887145) ou de CHEVALIER Marie : (0673168240)

La retransmission du match France - Angleterre sera assurée via un écran de projection dans la salle